COLLABORATEURS DE CABINETS COMPTABLES — RÉF. EC-14

Paie des TPE : sécuriser bulletins et **DSN**

Dans les TPE, la paie se fait souvent à partir d'informations transmises tard et incomplètes : heures notées sur un coin de table, extras ajoutés au dernier moment, embauche annoncée après coup.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
21 h	**3 formats**	**Dès 420 €**	**Attestation de fin de formation**
selon le format	Présentiel à Nice · À distance, en visio · 100 % en ligne	HT par participant · selon la modalité	de fin de formation

DURÉE ET TARIFS PAR MODALITÉ

100 % EN AUTONOMIE
E-learning
420 € HT par participant

Durée	**21 h, à votre rythme**
Prix de l'heure	**20 € HT**
Participants	**Individuel**
Accès	**3 mois**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Présentiel à Nice
735 € HT par participant

Durée	**21 h, 3 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**Nice, 6 place Auguste Blanqui**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Distanciel en visio
735 € HT par participant

Durée	**21 h, 3 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**À distance, en visio**

Formation individuelle ou personnalisée possible sur devis. Prix par participant, hors taxes, calculés sur la durée de la formation.

POURQUOI CETTE FORMATION

Dans les TPE, la paie se fait souvent à partir d'informations transmises tard et incomplètes : heures notées sur un coin de table, extras ajoutés au dernier moment, embauche annoncée après coup. Les erreurs coûtent cher en contrôle URSSAF et aux prud'hommes. Le collaborateur qui sait contrôler et alerter protège l'employeur et le cabinet. Aucun logiciel de paie n'est enseigné : la pratique se fait sur des bulletins et des formulaires.

POUR QUI

Collaborateurs paie et collaborateurs comptables qui gèrent la paie de petits clients

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- Obtenir des éléments variables complets et fiables
- Appliquer le SMIC et les minima de la convention collective
- Contrôler un bulletin : heures, absences, réduction générale, exonérations
- Contrôler la DSN et corriger une anomalie
- Alerter l'employeur sur une situation à risque : heures non déclarées, extras, contrats

LE PROGRAMME

01 Démarrage — 30 min
Accueil · Test de positionnement · Présentation du cas fil rouge

02 Les éléments variables — 3 h
Ce que le client transmet et quand : heures, absences, primes, entrées et sorties · Formulaire de variables, date limite · DPAE faite à temps (pénalité de 1 305 € par salarié depuis le 1er juin 2026) · Zone grise : les heures supplémentaires transmises « en prime » · Cas pratique : le mois de juillet du Comptoir de Riquier

03 Salaire de base et convention collective — 3 h
SMIC à 12,31 € brut de l'heure depuis le 1er juin 2026 · Minima conventionnels, classification, ancienneté · Conventions fréquentes en TPE : hôtels-cafés-restaurants, boulangerie, bâtiment, coiffure, commerce · Cas pratique : vérifier la classification de 5 salariés

04 Contrôler le bulletin — 3 h

Heures complémentaires et supplémentaires, déduction de 1,50 € par heure sous 20 salariés · Absences, maladie, congés payés · Réduction générale dégressive unique (RGDU) depuis le 1er janvier 2026 · Avantages en nature, titres-restaurant, frais · Cas pratique : trouver les 6 erreurs de 3 bulletins

05 DSN et déclarations — 3 h

DSN mensuelle et signalements d'événements : arrêts, fins de contrat · Contrôles avant dépôt, retours et anomalies · Rapprochement paie et comptabilité, dettes sociales · Contrats : CDD, temps partiel, ce que le collaborateur vérifie · Cas pratique : corriger une DSN rejetée

06 Alerter l'employeur — 3 h

Renvoi à TPE-08 et TPE-10 pour le dirigeant · Signaler par écrit une situation à risque : extra récurrent, temps partiel qui fait un temps plein, travail dissimulé · Préparer un contrôle URSSAF · Cas pratique : le mail d'alerte à l'employeur

07 Atelier — 3 h

Paie d'un mois complet pour Azur Clim Services (4 salariés, une entrée, un arrêt, des heures supplémentaires) : variables, bulletins, DSN, contrôles

08 Mise en situation pratique à déposer — 2 h

Cas pratique à réaliser et à déposer · Correction individualisée sous 48 h après la fin de la formation

09 Évaluation finale — 30 min

Quiz ou cas pratique, synthèse des points clés. Seuil de réussite : 70 %.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Un test de positionnement vérifie votre niveau de départ.

MÉTHODES ET MOYENS

Chaque séquence part d'une situation vraie de cabinet, dit ce que dit la règle, ce que ça coûte au client et au cabinet, et le bon réflexe, en trois niveaux : la règle, les zones grises (ce qui se fait souvent en cabinet et passe… jusqu'au contrôle ou au litige) et les bonnes pratiques. Cas fil rouge : Cabinet Masséna Expertise (fictif), cabinet niçois de 14 collaborateurs, et ses clients artisans et commerçants.

Aucun logiciel n'est enseigné : la pratique se fait sur des pièces, des relevés et des modèles.

Boîte à outils remise : formulaire de variables mensuelles, check-list de contrôle du bulletin, mémo des taux et plafonds 2026, check-list DSN, modèle de mail d'alerte à l'employeur.

E-learning : plateforme E-COSUP Learn, accessible 24 h/24 pendant 3 mois. Présentiel : salle de formation à Nice. Visio : formation à distance avec le formateur.

ÉVALUATION

En présentiel et en visio : test de positionnement, exercices et cas pratiques en cours et en fin de formation, questionnaire de satisfaction.

En e-learning : test de positionnement, bilan noté à la fin de chaque module, une mise en situation pratique corrigée individuellement sous 48 h après la fin de la formation, évaluation finale en ligne (quiz ou cas pratique, synthèse des points clés, ressources) avec un seuil de réussite de 70 %, puis questionnaire de satisfaction.

Une attestation de fin de formation est remise.

SUIVI

Avant le démarrage, vous recevez vos identifiants et les instructions de connexion, avec un test de connexion. En e-learning, la plateforme enregistre vos connexions et votre progression (supports consultés, évaluations, temps passé). En visio, les présences sont pointées. Équipement nécessaire à distance : un ordinateur et une connexion internet.

ACCÈS ET DÉLAIS

E-learning : entrée permanente, accès ouvert pendant 3 mois. Présentiel et visio : dates fixées selon les inscriptions, de 3 à 8 participants.

Nous répondons à toute demande dans un délai de 2 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

Paie des TPE : sécuriser bulletins et DSN vous intéresse ?
Un conseiller vous répond sous 2 jours ouvrés et étudie votre financement. Référence à indiquer : EC-14.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59